

DU/ig

Berne, 8 novembre 1983

Note au Secrétaire d'EtatFermeture de notre Ambassade
à Conakry / Guinée

Nous nous référons à la note que le Secrétariat général vous a adressée le 31 octobre 1983, relative à l'éventuelle fermeture de notre Ambassade à Conakry. Cette note appelle de notre part les observations suivantes.

- (1.) La proposition du Secrétariat général se fonde principalement sur le fait que les activités de notre mission sont très réduites en raison de la situation générale en Guinée. Cela est certainement vrai dans le domaine administratif et consulaire et le paraît également, si l'on en juge selon les dossiers, au plan politique et économique. Cette impression nous semble toutefois résulter principalement d'un manque d'informations sur ce pays. En effet, nous n'avons reçu aucun rapport de fond sur la situation en Guinée depuis le rapport final du 5 février 1982 de M. Ryser, prédécesseur de M. Aeby, et les informations de notre ambassade se sont depuis lors cantonnées à l'envoi de coupures de presse ou de faits bruts sans commentaires. Un rapide sondage nous a montré qu'il en allait de même dans divers services concernés (OFAEE, Secrétariat politique, Service économique et financier, DDIP).
- (2.) En dépit des difficultés auxquelles elle fait face, la Guinée reste un pays non négligeable politiquement et économiquement. Le Président Sékou Touré, le plus ancien Chef d'Etat africain, est sans conteste une des personnalités dominantes du continent et son influence reste certaine sur le plan international. Il a notamment été très actif au sein de la Commission de médiation des pays islamiques pour la guerre Iran-Irak, effectuant de nom-



breuses démarches dans les capitales de ces deux Etats. Nous tenons d'autre part à souligner que Sékou Touré sera l'année prochaine Président de l'OUA, ce qui remettra vraisemblablement la Guinée au premier plan de l'actualité africaine. La présence d'un observateur sur place nous serait dans ce cadre très utile.

Il convient également de relever que Sékou Touré a, au cours des dernières années, modifié ses orientations politiques en recherchant les contacts avec l'Occident et en libéralisant l'économie de son pays. Il serait regrettable que nous nous retirions de la Guinée au moment où elle manifeste une volonté d'ouverture et cela d'autant plus que son potentiel économique est important. Nous attirons dans ce contexte votre attention sur les conclusions du rapport de M. Ryser (cf annexe), dans lesquelles est appréciée en termes plutôt positifs l'évolution de la situation.

Enfin, il ne faut pas oublier que les liens entre la Guinée et l'économie privée suisse (Alusuisse, BBC, banques, etc.) sont anciens et subsistent toujours, même s'ils sont moins étroits qu'autrefois. Nous en voulons pour preuve les démarches que l'ancien Conseiller fédéral Nello Celio avait personnellement effectuées en février dernier auprès de vous-même en vue de l'organisation d'une visite de Sékou Touré à Berne (cette visite, prévue pour le 24 mars 1983, avait été repoussée en dernière minute, le Président guinéen ayant renoncé à se déplacer en Europe).

3. Il est un fait que la Suisse est l'un des seuls pays occidentaux à entretenir une ambassade à Conakry. Cette situation doit toutefois être jugée en tenant compte des facteurs politiques et historiques qui sont à l'origine de cet état de fait. La rupture entre la Guinée et la France, en 1965, a provoqué une sensible détérioration des relations avec l'ensemble des pays occidentaux qui ont alors fermé leur ambassade ou se sont abstenus d'en ouvrir une. La Suisse ne s'était pas associée à ce mouvement, ce qui explique le fait qu'elle soit toujours présente dans cette capitale.

D'autre part, nous nous demandons s'il est indiqué de prendre une

décision isolée en ce qui concerne Conakry sans tenir compte de l'ensemble de notre réseau diplomatique en Afrique occidentale. Nous avons en effet l'impression que notre position dans cette région s'affaiblit progressivement, ce qui ne peut qu'éveiller quelques inquiétudes (fermeture du consulat général à Free-town, absence d'un ambassadeur à Accra).

- 4.) Nous ne sommes donc guère favorables, pour ces diverses raisons, à la fermeture de notre ambassade à Conakry, et cela juste au moment où Sékou Touré va accéder à la présidence de l'OUA. Il est d'un autre côté évident que nous comprenons les raisons financières et de personnel qui militent en faveur de la suppression de ce poste et nous ne voulons donc pas faire preuve d'opposition systématique. Nous serions toutefois d'avis de "donner encore une chance" à la Guinée en y nommant un nouveau chargé d'affaires, le plus dynamique possible, afin que nous puissions juger de la situation de cette ambassade sur des bases plus solides que celles dont nous disposons actuellement. Parallèlement, il nous semble que la position de chargé d'affaires en pied ne se justifie plus et nous estimerions préférable que la Guinée soit couverte par un Ambassadeur, qui pourrait actuellement être celui résidant à Dakar ou à Abidjan. Cela permettrait également de juger si une éventuelle attribution définitive de la Guinée à l'un de ces deux postes serait à long terme raisonnablement envisageable, compte tenu du fait que nous souhaiterions être régulièrement informés de l'évolution de la situation dans ce pays.
- 5.) Au cas où la suggestion émise sous le point 4. ne pouvait être retenue, nous estimerions indispensable qu'un consul honoraire disposant de toutes les qualifications nécessaires soit désigné avant la fermeture de ce poste, cela afin d'éviter toute solution de continuité.

DIVISION POLITIQUE II

Annexe: ment.

(A. Hugentobler)

Copie avec annexe à:

- Secrétariat politique (en le remerciant de ses commentaires)
- Direction des O.I.
- Direction du DIP
- DDA, OFAEE
- HTR, RY, DU